



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Jeudi 6 Avril 2023

Tous les membres présents sauf M. Jonathan FALLOT, excusé qui a donné procuration à M. Benoit TAILLARD.

Secrétaire de séance : M. Christian SUAREZ

### COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

M. le Maire laisse la présidence à sa première adjointe.

La première adjointe et la secrétaire présentent les comptes de gestion et comptes administratifs 2022.

Le conseil municipal constate la concordance entre les écritures des comptes de gestion et celles des comptes administratifs, approuve à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022. Il est ensuite procédé à l'affectation des résultats dégagés au titre de l'exercice 2022, à reprendre lors du budget primitif 2023.

<b>Budgets</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Totaux</b>
Bois	-3740.62	-1800.00	-5540.62
Communal	1088 416.74	-132 862.17	955 554.57
Fonds de commerce	13 032.47	17 974.07	31 006.54
Lotissement	0	-87 049.12	-87 049.12
<b>Totaux</b>	<b>1 097 708.59</b>	<b>-203 737.22</b>	<b>89 3971.37</b>

M. le Maire reprend la présidence de la séance.

### BUDGETS PRIMITIFS

La première adjointe et la secrétaire présentent les budgets primitifs 2023.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les budgets primitifs 2023 : bois, fonds de commerce, lotissement et budget communal.

### IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal décide d'appliquer, avec une voix contre, l'augmentation de 5 % sur la part communale des taxes de foncier bâti et foncier non bâti et d'appliquer le taux de 13 % pour la nouvelle taxe d'habitation résidence secondaire, pour 2023.

### TERRAIN MULTISPORTS

Un point sur l'avancement des travaux est fait par M. BRAGUE. Les travaux ont débuté et le terrain a été nettoyé.

### LOTISSEMENT L'OREE DU BOIS

Le Conseil municipal décide de mettre en œuvre la procédure nécessaire à l'incorporation dans le domaine public communal, de l'ensemble des équipements communs au lotissement. Suite à la décision de la création du lotissement de l'orée du Bois, il est décidé de céder le terrain de 6 537 m<sup>2</sup> actuellement sur le budget communal, au coût historique de 5 €/m<sup>2</sup>, au budget annexe lotissement pour la somme de 35 685 €.

### **APPARTEMENTS**

M. Le Maire informe le Conseil qu'il a proposé à certains locataires d'augmenter les charges mensuelles pour anticiper la hausse des factures à venir. Cette régularisation se fera sur le prochain loyer de Mai, le Conseil accepte à l'unanimité.

### **FOURRIERE AUTOMOBILE**

Le projet de fourrière intercommunale arrivé à son terme, il est demandé à toutes les communes de valider ou non la mise en place de cette fourrière, le Conseil accepte à l'unanimité.

### **RENTREE SCOLAIRE 2023**

Les inscriptions pour la rentrée 2023 se feront en mairie, la semaine du 9 au 13 mai 2023. Les familles recevront prochainement un courrier avec toutes les pièces à fournir, pour les nouveaux habitants nous vous laissons prendre contact directement avec la secrétaire pour vous faire connaître.

### **COURRIERS**

M. le Maire donne lecture des courriers de l'association du théâtre et de la miellerie des Combes. L'association du théâtre demande des aménagements dans les loges et des cordelettes sur les rideaux, le conseil étudie les possibilités. La miellerie demande l'autorisation d'installer des panneaux de fléchage, le Conseil lui accorde à condition de respecter le même format que les panneaux du restaurant de l'auberge.

### **SECRETARIAT DE MAIRIE**

A compter du mois de mai 2023, le secrétariat de mairie sera ouvert le lundi-mardi-jeudi et vendredi matin, et le samedi matin des semaines impaires, de 8h45 à 12h00.

### **JOURNEE DU PATRIMOINE**

En prévision des journées du patrimoine la Mairie est à la recherche de toutes informations historiques, photos, cartes postales concernant la commune

### **URBANISME**

#### **Déclaration préalable**

MAINIER Christian, 1 rue des Fontenis Remonot Ravalement de façades

#### **Permis de construire**

TAHANI Ahmed, 1 rue du 8 mai

Création et modification ouvertures ext.

Création abri couvert et ravalement façades

<b>PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1<sup>er</sup> juin 2023</b>
--

## FETE DES MERES

Le conseil municipal invite toutes les dames de la commune à se réunir autour d'un repas :

**vendredi 2 juin à 20 h, à la Salle des fêtes.**

**Attention ! aucune invitation personnelle ne sera envoyée.**

Pour la bonne organisation de la soirée, merci de déposer le coupon réponse au secrétariat de mairie avant le 15 mai 2023, ou par mail [mairie.lescombes@outlook.fr](mailto:mairie.lescombes@outlook.fr) , ou téléphone 03 81 67 13 72.



Madame .....

Assistera

N'assistera pas

Au repas de la fête des mères

\*\*\*\*\*



L'Association des Parents d'élèves organise un

**MARCHÉ AUX FLEURS ET AUX LÉGUMES**

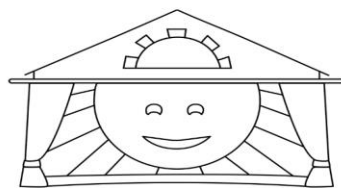
**Le Dimanche 14 mai 2023**

**De 9h à 12h**

*Sous le préau de l'école*

Des bons de commande ont été distribués dans vos boîtes aux lettres, le retour des commandes est attendu avant le 24 avril 2023. Tous les achats se feront uniquement sur commande, aucune fleur ne sera à vendre en libre-service.

Le Comité



**Les Planches du Casino**  
Les Combes

La troupe de théâtre « Les Planches du Casino » aux Combes cherche quelques personnes qui aimeraient s'investir un peu ou beaucoup dans leur association en tant que bénévoles et/ou comédiens !

Si vous êtes intéressé à rejoindre l'équipe n'hésitez pas à nous contacter !  
**06 31 89 48 21 ou 06 45 56 52 15**



*Association des Anciens Combattants  
Les Combes*



*Section N° : 25/ 012*

## ***COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945***

***Le lundi 8 mai 2023***

***Office religieux en l'église de Montlebon à 10h00***

### **Cérémonie au monument aux Morts de Remonot :**

10h30 : Participation de la musique de Gilley

Lecture des messages

Dépôt de gerbe

Appel des Morts par les enfants

« Aux Morts »

Minute de silence

Marseillaise par la musique

Marseillaise chantée par les enfants et les habitants

Remerciements aux portes-drapeaux

Mot de clôture de Monsieur le Maire

Verre de l'amitié

**Merci de votre présence à cette cérémonie en mémoire de nos Morts pour La France**

	<p><b>Sortie Pédestre</b> Dimanche 23 Avril 2023 Rendez-vous à <b>13 h 30</b> Parking Eglise à <b>La Colombière – Remonot</b></p> <p><b>Départ</b> En voiture jusqu'au parking de Louadey (Montlebon)</p> <p><b>Marche</b> Chemin « Michel HOLLARD »</p> <p><b>Circuit</b> Marche didactique de Louadey à la Brévine Dénivelé ~400 m</p> <p><b>Au retour</b> Casse-croûte tiré du sac</p> <p>Prévoir carte d'identité Annulée en cas de gros mauvais temps Balade sous la responsabilité de chacun</p>
---	--

## Grotte de Remonot

L'Association de la Grotte fait appel aux volontaires pour le nettoyage de la Grotte, qui aura lieu **le 6 mai prochain à partir de 9h00.**





**Samedi**  
**29 AVRIL**  
de 9 h à 11 h

# Journée de nettoyage de printemps

## Rendez-vous

- ✓ **Grand'Combe Châteleu**  
devant la salle de convivialité, place du Pré Rondot
- ✓ **Le Bélieu** devant la Mairie
- ✓ **Les Combes** devant la Mairie
- ✓ **Les Fins** devant la salle polyvalente
- ✓ **Les Gras** sur la place
- ✓ **Montlebon** sur la place des Minimes
- ✓ **Morteau** devant la Mairie
- ✓ **Villers-le-Lac** au club de loisirs, place Droz-Bartholet

L'ADSL s'en va

# la fibre

est déjà là !

N'attendez pas le dernier moment  
pour passer à la fibre

**50€\***  
OFFERTS  
POUR TOUT 1<sup>er</sup> RACCORDEMENT  
À LA FIBRE

\*Conditions sur : [www.Dioptic-fibre.fr](http://www.Dioptic-fibre.fr)

« Offre valable du 01/04/2023 au 30/04/2023 pour tout premier raccordement à la fibre à votre domicile dans l'une des communes éligibles. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN). Réservée uniquement aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine (Corse comprise) » Conditions sur le Site.